



Arrêtés municipaux

CIRCULATION REGISTRE

RUE DES FRERES BLAIS (V.C)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue des Frères Blais par la société Valentin – 6 Chemin de Villeneuve BP 96 – 94143 Alfortville Cedex, agissant pour le compte de l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre – 28/30 Pierre Rigaud – 94200 Ivry sur Seine (remplacement d'un branchement d'assainissement),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue des Frères Blais** à compter du **16 juillet 2024** à **8 heures** jusqu'au **19 juillet 2024** à **16 heures** :

- **Rue barrée au droit du n°35 :**
 - **La déviation** se fera par les rues Amédée Huon, Marcel Lamant et Maurice Coutant,
 - **Mise en impasse pour la desserte riveraine uniquement** de part et d'autre du chantier, avec **limitation de vitesse à 30 km/h (rappel)**.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Valentin – 6 Chemin de Villeneuve BP 96 – 94143 Alfortville Cedex.

FAIT EN MAIRIE, LE 12 JUL. 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 15 JUL. 2024

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction-Espaces Publics



Nathalie Leberthon